



# Commission de l'éducation populaire

## Sommaire

---

<b>Election du vice-président de la commission</b>	<b>3</b>
Présentation des candidats	3
Vote	3
<b>Suite des Assises de l'éducation populaire (Poitiers, 17 au 19 mars 2022)</b>	<b>4</b>
Audition de Madame Léonore Moncondhuy, Maire de Poitiers et du CNAJEP	4
Echanges avec les membres	7
<b>Suite des travaux de la commission</b>	<b>10</b>
Echanges autour du projet de Feuille de route	10
<b>Conclusion</b>	<b>15</b>

*La séance est ouverte à 14 heures 10.*

**Marie CAILLAUD, présidente du COJ**

Bonjour à toutes et à tous. Je devrais vous quitter dans quelques instants, mais je tenais à être présente avec vous pour ce début de séance.

**Anne CARAYON, présidente de la commission**

Nous allons démarrer par l'élection du vice-président. Le CNAJEP et la Maire de Poitiers nous présenteront un retour sur les Assises de l'éducation populaire, ce qui permettra de nourrir la suite de nos travaux, puisque nous évoquerons ensuite notre feuille de route. Le thème de l'engagement est mis en suspens, les personnes que nous avons sollicitées n'étant pas disponibles aujourd'hui.

Avant l'élection du vice-président, je tenais à vous dire quelques mots. Nous nous trouvons en période d'élections, au sein du COJ, mais aussi au niveau national. L'un des rôles de l'éducation populaire consiste à construire un citoyen émancipé, qui puisse inscrire son action dans la vie de la cité et défendre notre République. Dans cette période incertaine, il n'est pas trop tard pour créer des espaces de dialogue sur le terrain afin de sensibiliser à cette échéance et faire en sorte qu'un maximum de citoyens se rende aux urnes et exprime son avis.

Nous vivons dans une société complexe qui demande des réponses complexes. Nous devons agir pour faire entendre nos revendications, nos demandes. Nous ne sommes pas toujours entendus, mais il ne faut pas pour autant baisser les bras. Pour que l'éducation populaire se développe, elle a besoin d'un cadre républicain, européen. Nous souhaitons en effet que nos travaux puissent être éclairés aussi par l'expérience des autres pays.

# Election du vice-président de la commission

## Présentation des candidats

### **Fabien GUICHOU**

Je me suis proposé pour poursuivre dans cette fonction. J'ai pris beaucoup de plaisir à rencontrer certains d'entre vous, même si j'ai été élu et j'ai travaillé avec vous derrière un écran. J'ai souhaité continuer aux côtés d'Anne et du bureau.

Je viens du milieu du sport et de l'éducation populaire. J'ai été éducateur sportif, conseiller technique fédéral pour la Fédération française de football et militant de la Ligue de l'enseignement dans le département de l'Ariège. Aujourd'hui, je dirige une structure qui met en place des politiques de jeunesse sur une agglomération de 42 communes. L'association fédère missions locales, prévention des drogues, politique de la vie et tous les dispositifs du quotidien concernant les secteurs de la jeunesse. Mon activité professionnelle est en lien direct avec notre travail au sein de cette institution. C'est d'ailleurs ainsi que j'ai découvert le COJ et que je suis depuis très longtemps les travaux de l'INJEP.

En parallèle, je suis conseiller départemental et adjoint au maire de Foix, chargé des politiques de jeunesse, éducation, sport, patrimoine et culture. Dans cette enceinte, je représente l'AMF. Il me paraît très important que les collectivités (AMF, ADF, France urbaine, etc.) soient représentées au sein de cette structure. J'essaie toujours de porter cette voix et je tâcherai de donner un écho à l'ensemble de nos travaux au sein de l'AMF qui compte 32 000 membres et rayonne auprès des différentes instances du pays.

Dans ma profession de foi, j'ai également parlé de mes convictions et de mes valeurs. Je pose la question de l'identité de l'éducation populaire et je regrette la marchandisation qu'effectuent les collectivités sur les politiques éducatives. Les élus ne sont pas les seuls à décider au sein des collectivités. Il existe néanmoins des leviers et je suis convaincu que nous pouvons changer les choses.

Je suis très heureux d'être ici avec vous, avec le bureau qui m'a fait confiance et la nouvelle présidente. J'espère être à la hauteur de cette tâche.

### **Pierre MONTAUDON**

Le quorum est atteint. Je vous propose de procéder au vote comme nous l'avions fait la dernière fois.

## Vote

*Le vote a lieu à bulletin secret. 24 bulletins sont dénombrés.*

*Fabien GUICHOU est élu vice-président de la commission à l'unanimité avec 24 voix favorables, aucune voix défavorable et aucune abstention.*

### **Marie CAILLAUD**

Merci à tous.

# Suite des Assises de l'éducation populaire (Poitiers, 17 au 19 mars 2022)

---

## Audition de Madame Léonore Moncondhuy, Maire de Poitiers et du CNAJEP

### **Anne CARAYON**

Du 17 au 19 mars se sont tenues les Assises de l'éducation populaire à Poitiers. Il nous a semblé indispensable de partager avec la commission de l'éducation populaire les conclusions de cet événement. Pour ce faire, nous accueillons Madame Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers et maître d'œuvre de ces Assises avec Anne-Claire Devoge et Arnaud Tiercelin du CNAJEP.

### **Léonore MONCOND'HUY, maire de Poitiers**

Bonjour à toutes et à tous.

Les rencontres nationales de l'éducation populaire se sont tenues en mars dernier pendant trois jours à Poitiers. Elles ont pris place dans un contexte menaçant pour l'éducation populaire. Nous assistons à une fragilisation de ses acteurs et moyens. En outre, elle est de moins en moins connue et reconnue des acteurs politiques et des citoyens au sens large.

Nous avons souhaité organiser un événement autour de plusieurs objectifs. Nous voulions en premier lieu offrir un espace d'échanges et de retrouvailles à tous les acteurs de l'éducation populaire. D'emblée, nous avons souhaité que l'organisation de l'événement soit co-portée par tous les acteurs de l'éducation populaire, qu'il s'agisse des cadres associatifs, des bénévoles, des réseaux nationaux comme des associations locales, des collectivités, des élus ou des agents des collectivités. Le projet a été porté par un comité de pilotage. A l'initiative du projet, la ville de Poitiers a été très vite rejointe par le CNAJEP, l'AMF et le Collectif des maisons de quartier de Poitiers. Nous avons bénéficié du soutien d'autres institutions, en particulier Régions de France.

Ces rencontres avaient également pour objectif de se former. L'éducation populaire est aussi menacée par la méconnaissance des acteurs, en particulier les élus et les agents des collectivités. Nous avons donc construit un programme de formation. Nous souhaitons par ailleurs offrir un temps collectif pour permettre à l'éducation populaire de se réinventer, questionner son projet au regard des enjeux sociétaux d'aujourd'hui (écologie, justice sociale, lutte contre les discriminations, etc.). Enfin, nous voulions mettre en lumière l'éducation populaire localement par des actions permettant au grand public de mieux la comprendre, mais aussi nationalement, notamment grâce au partenariat avec *Libération*.

Ces trois journées très festives et conviviales se sont tenues au cœur de Poitiers. Elles ont rassemblé près de 400 inscrits, une belle mobilisation dans un contexte Covid, de nombreuses associations, mais aussi des élus et des agents venant de toute la France.

Pendant cet événement ont eu lieu des conférences sur l'état des lieux du secteur de l'éducation populaire, les liens entre économie sociale et solidaire et éducation populaire. Le vendredi soir, une grande table ronde animée par *Libération* avait pour thème « *l'éducation populaire, une réponse aux enjeux politiques, sociaux et culturels* ». Ces conférences étaient pour la plupart ouvertes au grand public.

Les ateliers de formation visaient à tirer parti d'expériences réussies. Ces 27 « manufactures » ont porté sur des sujets divers : faire société par les vacances, droit culturel, agir dans la nature, laïcité et éducation populaire en Europe, etc. Ils ont permis de former des élus, des agents et des représentants associatifs.

A l'issue de ces trois jours, un travail collectif a été réalisé pour que les participants priorisent les questions soumises au dernier temps des rencontres, en vue d'interpeller les candidates et candidats aux élections présidentielles et faire en sorte que l'éducation populaire soit prise en compte dans les projets pour l'avenir de la France. Ces propositions ont été présentées aux représentants de tous les candidats en dehors d'Éric Zemmour et Philippe Poutou.

### **Arnaud TIERCELIN, CNAJEP**

Nous avons eu le grand plaisir de répondre à la sollicitation de la ville de Poitiers pour organiser cette grande première. Cet événement se tenait dans un contexte particulier. L'éducation populaire a plus que jamais un rôle à jouer dans un contexte de crise sociale, démocratique et environnementale. Le déploiement du débat public et la séquence électorale démontrent qu'il s'agit plus que jamais d'une urgence.

Nous étions dans la période d'obligation de neutralité. Pour autant, il nous semblait important de faire culture commune autour de l'éducation populaire dans toutes ses diversités et de souligner que l'éducation populaire ne se résume pas à l'animation, même si celle-ci en représente une composante essentielle. Au-delà de quelques fondamentaux à réaffirmer, nous avons voulu mener un travail de co-construction avec les participants, acteurs des associations et des collectivités, dans le temps de l'événement, pour formuler 15 préconisations, 15 chantiers à rouvrir, desquels nous avons dégagé par un processus de vote collectif 5 priorités.

Sur cette base, nous souhaitons interpeller très directement les représentants des candidats disposant d'une représentation parlementaire. Ce temps s'est avéré intéressant pour mesurer l'ampleur du chemin qu'il nous reste à faire en faveur d'une meilleure compréhension de l'éducation populaire par les politiques et les citoyens.

### **Anne-Claire DEVOGE, CNAJEP**

Cinq priorités ont été identifiées durant ces rencontres :

#### **Proposition 1 : Les métiers, l'emploi et la formation dans l'éducation populaire**

Cette première proposition porte sur un sujet structurant, au vu de la pénurie des emplois, la précarité, la saisonnalité et les temps morcelés de ce champ particulier. Elle sous-tend la prise en compte de la diversité des métiers et des secteurs de l'éducation populaire, toutes les dispositions qui vivent à lutter contre la paupérisation des emplois et des compétences.

Pour ce faire, la proposition décline plusieurs axes en favorisant les logiques de financements pluriannuels, intégrant des clauses de réévaluation sociale, en prenant en compte la réalité des emplois dans toute leur dimension, dans une perspective de consolidation, de pérennisation et de qualité des emplois, en organisant l'accès à une filière de formation initiale et en s'inscrivant avec volontarisme dans le soutien à la formation professionnelle continue en reconnaissant la dimension de promotion et d'ascenseur social de l'éducation populaire.

Nous reprenons ici le rôle du comité de filière annoncé comme un espace possible de construction de solutions structurantes et partagées pour assurer le développement de l'éducation populaire en réponse aux besoins sociaux et sociétaux, avec une réflexion collective, un questionnement sur la formation des directrices et directeurs, et des formatrices et formateurs, porteurs eux aussi des valeurs de l'éducation populaire. Cette proposition renvoie aussi à la sous-valorisation des métiers de l'éducation populaire par rapport à d'autres métiers plus intégrés dans l'éducation. Les professionnels doivent vivre dans de bonnes conditions pour bien accompagner leur public.

**Proposition 2 : La culture de la coopération**

Cette deuxième proposition inscrit une philosophie de coopération afin de construire des relations entre les parties, fondées à la fois sur la confiance, avec la préservation des libertés associatives et l'abrogation du contrat d'engagement républicain, la transparence, la pérennité des projets reposant sur la complémentarité des apports, des expériences et des compétences plurielles des acteurs concernés, la dimension de partenariat, la reconnaissance de ce que nous sommes et pas seulement de ce que nous faisons.

Elle pose la question d'un contexte de défiance entre les décideurs associatifs et d'une confiance qui se construit pas à pas, sans doute avec des conventionnements pluriannuels. Plusieurs participants ont salué les nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs sur quatre ans et plus. Les appels à projets créent de fortes incertitudes et insécurisent les professionnels qui agissent sur le terrain. Les associations ont besoin de mener des expérimentations sur le temps long.

**Proposition 3 : Renforcer les relations école et éducation populaire**

Certaines associations d'éducation populaire sont reconnues comme complémentaires de l'école publique et interviennent directement sur du temps scolaire. Il existe un besoin de mieux reconnaître et structurer, dans et en dehors de l'école, des parcours d'éducation à la citoyenneté, qui visent à s'interroger sur les différentes transitions, notamment la transition écologique et environnementale.

Cette troisième proposition insiste sur le fait qu'un enfant n'est pas seulement un élève. Le travail sur la réforme des rythmes scolaires et des vacances constitue une occasion de continuer à faire fructifier des continuités éducatives entre l'éducation nationale et l'éducation populaire. L'éducation à la citoyenneté relève de plusieurs cercles formels et informels, associant parents, familles d'éducateurs. Il faut des lieux de partage de ces valeurs pour faire exister cette complémentarité.

**Proposition 4 : Soutenir une politique publique d'accès aux vacances collectives**

La quatrième proposition visait à soutenir une politique publique d'accès aux vacances collectives, garantissant la mixité sociale et culturelle dans une économie valorisée, comprenant aussi une politique de soutien au patrimoine et à l'investissement. L'assemblée a ajouté l'idée d'utiliser les fonds du service national universel.

Le nombre de jeunes qui partent en vacances diminue d'année en année. Le nombre de centres de vacances qui ferment augmente d'année en année. La politique d'investissement est marquée par un désengagement très fort des collectivités locales. Il existe un véritable besoin d'une politique publique de vacances collectives avec une stabilité sur le temps long.

**Proposition 5 : La gouvernance partagée des politiques publiques**

La cinquième proposition se réfère à la gouvernance partagée des politiques publiques. Les associations d'éducation populaire n'ont pas de charte d'engagements réciproques avec les pouvoirs publics et les collectivités locales. Il s'agirait de formaliser les axes sur lesquels les parties prenantes pourraient se réunir à l'échelle départementale, régionale et nationale.

Cette gouvernance nécessite de déployer des espaces démocratiques et de co-construction des politiques publiques, et des espaces de formation des agents et des élus à l'éducation populaire. Elle passe aussi par des espaces de dialogue et de l'élaboration entre citoyens.

Nous avons pu constater que les élus et agents manquent de formation. Les élus inscrits dans une histoire de l'éducation populaire sont de moins en moins nombreux. Il faut reprendre une place en dehors des logiques concurrentielles et de prestations sociales, mais aussi sortir des logiques injonctives pour construire des espaces démocratiques par la création de partenariats, et défendre la place particulière du service public d'éducation.

### **Proposition 6 : Les droits culturels**

La sixième proposition est arrivée sur le fil. La question des droits culturels ne peut se résumer aux seules questions liées à la culture institutionnelle. Elle place l'humain au cœur de l'éducation populaire dans le respect de sa liberté, mais aussi de sa dignité et des droits humains fondamentaux. La culture s'entend ainsi comme faisant partie de chaque personne, porteuse d'histoire et de reconnaissance. Elle renvoie à la question de faire humanité par les droits culturels, ce qui demande du temps et des moyens.

Nous vous communiquerons l'ensemble des propositions. Certaines renvoient à du tripartisme partagé. La dimension des activités sociales et sportives a également été très présente, ainsi que toutes les formes d'engagement pour soutenir les vacances et les loisirs et assurer la complémentarité avec l'école. L'éducation populaire porte deux ambitions : faire avec les jeunes et transformer la société pour la rendre plus solidaire, coopérative et démocratique.

### **Léonore MONCOND'HUY**

Un document de synthèse sera envoyé à l'ensemble des acteurs concernés. Il rappellera les intentions, les participants et les préconisations et ouvrira une perspective vers une charte d'engagements réciproques sectoriels pour la jeunesse et l'éducation populaire, à l'instar de celle qui peut exister sur la vie associative.

Les associations sont souvent fédérées en réseaux, mais il n'existe pas d'équivalent pour les élus et collectivités engagés sur les questions d'éducation populaire. Il s'agirait de continuer d'animer ce réseau en poursuivant les réflexions initiées dans ces ateliers, dans des ateliers construits autour des préconisations ou des rendez-vous intermédiaires pour continuer de former les agents des collectivités.

Enfin, nous nous projetons déjà vers les deuxièmes rencontres nationales de l'éducation populaire en 2024. Nous serions très heureux qu'elles se tiennent à Poitiers pour donner à cette capitale de l'éducation un pied éducation populaire.

## [Echanges avec les membres](#)

### **Anne CARAYON**

Merci d'avoir réussi à résumer en peu de temps les travaux denses de ces trois jours.

### **Marie CAILLLAUD**

Merci pour cette présentation très intéressante. Vous reprenez les grands enjeux qui traversent le monde de l'éducation populaire. Nombre de thématiques que vous relevez constituent des thématiques sur lesquelles le COJ a travaillé. Avez-vous pu faire le lien avec les synthèses qui ont été produites ?

### **Arnaud TIERCELIN**

Nous avons pour ambition de fédérer, par ces rencontres nationales, un maximum d'acteurs intéressés par les questions d'éducation populaire. Nous voudrions réinjecter les travaux de cette commission, mais aussi ceux de l'INJEP et de tous les acteurs. Il nous semble également important de mobiliser davantage les syndicats. Du côté des services de l'Etat, il faut aller au-delà de la DJEPVA, pour cibler aussi les services de la culture. Dans la construction plus participative de la deuxième édition, nous devons agréger tout ce qui a pu être produit. Nous ne revendiquons pas le monopole des travaux sur l'éducation populaire.

**Léonore MONCOND'HUY**

Nous avons voulu nous questionner sur le renouvellement du projet d'éducation populaire sans pour autant tout réinventer. Nous avons cherché à valoriser les expériences des acteurs lors des manufactures. Lors des conférences, le représentant du Conseil économique, social et environnemental, corapporteur du rapport sur « *l'éducation populaire, une exigence du XXI<sup>e</sup> siècle* », a brossé un état des lieux assez exhaustifs. Des chercheurs sont également intervenus pour valoriser les travaux existants.

**Patrick CHENU**

J'ai eu le plaisir de participer à ces rencontres nationales et d'y coanimer un atelier sur les modèles socioéconomiques associatifs. Il est rare de trouver dans nos espaces des lieux de coopération en confiance, entre collectivités et acteurs associatifs, en dehors du COJ et du FONJEP. Nous avons relevé des questions très concrètes que pouvaient se poser les élus et les services sur la connaissance des associations, la manière de construire une politique de soutien à la jeunesse et l'éducation populaire sur un territoire, les enjeux d'évaluation. Or il n'existe pas tant d'espaces dans lesquels travailler ces questions. Le COJ doit s'en saisir dans sa feuille de route. Nous ne pouvons que saluer la volonté des collectivités de s'emparer des questions d'éducation populaire. Il faut désormais y travailler ensemble, Etat, collectivités et associations de jeunesse et d'éducation populaire. De ce point de vue, les rencontres de Poitiers ont été inaugurales et doivent nous inspirer.

**Fabien GUICHOU**

Il me paraît effectivement intéressant de se saisir de ces travaux dans le cadre de notre feuille de route pour assurer un maillage structurant et utile à tous. Le COJ doit prendre sa place dans cette réflexion. Il serait souhaitable que vous exprimiez vos attentes vis-à-vis de cette commission.

**Anne-Claire DEVOGE**

L'éducation populaire recouvre aussi le sport. Or le sport était très absent des rencontres et nous avons plutôt regardé le sujet en creux.

Le comité de pilotage a dressé le bilan lundi. Je retiens aussi que le partage entre élus, agents, collectivités et associations nécessite d'être plus équilibré demain. Les élus et agents des collectivités formaient un quart des participants. Nous avons sans doute un effort à faire en termes de proximité vis-à-vis de l'AMF. La préparation des rencontres a été courte, ce qui ne nous a pas permis de mobiliser autant d'acteurs que nous le voulions. Nous devons embarquer plus largement les élus et agents des collectivités dans nos manufactures.

Les associations d'éducation populaire entrent plutôt à la marge dans le CNFPT. Ces rencontres ont constitué un espace ouvert de formation et il faudrait poursuivre dans cette voie dans les deux ans. Il faut séquencer ce travail pour renforcer l'acculturation sur les questions que nous partageons. Ces espaces de formation doivent exister avec cette mixité.

La dimension électorale d'une démocratie représentative est aussi la nôtre dans les associations. Au lendemain de cette élection, il me paraît important d'approfondir la dimension de légitimité et de représentativité de nos élus de l'éducation populaire, dans les collectivités locales et les associations. La rencontre était très pertinente de ce point de vue.

**Arnaud TIERCELIN**

Il me semble que le COJ serait tout à fait légitime et précieux pour aborder les thèmes que nous avons identifiés, notamment la question du rapport des territoires à l'école et de la complémentarité, en lien avec le ministère de l'Education nationale et les acteurs structurants des politiques éducatives sur les territoires comme la CNAF. Même si nous avons une réflexion ancienne sur ces questions, il faudrait sans doute reprendre une ambition commune et le COJ peut constituer un lieu intéressant pour en discuter.

**Fabien GUICHOU**

Les élus aux sports sont fédérés au sein de l'association nationale des élus aux sports, l'ANDES, qui coordonne de nombreuses opérations. Le monde sportif est en questionnement sur de nombreux sujets. Il existait autrefois des ministères, des secrétariats d'Etat. Aujourd'hui, une agence nationale s'occupe du sport en France, des conférences régionales financent le sport. Nous nous éloignons de plus en plus de la politique d'Etat.

Les élus aux sports travaillent beaucoup avec les élus à l'éducation, à la jeunesse ou l'éducation populaire et ils seraient ravis de participer à cette réflexion. Nous sommes très mobilisés par les Jeux Olympiques. Nous allons remettre le sport en avant en 2024 et nous pourrions faire un focus sur le sujet à l'occasion des prochaines rencontres de Poitiers qui pourraient se tenir à quelques mois des Jeux.

Je porterai votre voix au sein de l'AMF. Néanmoins, il n'existe pas d'instance sur la jeunesse et l'éducation populaire. Il faut peut-être créer une autre commission dans cette instance. Il importe de spécialiser les débats des élus pour les mobiliser plus fortement et les inciter à coopérer davantage dans les travaux à venir.

**Léonore MONCOND'HUY**

Nous avons travaillé avec la co-présidente de la commission éducation de l'AMF et nous serions heureux de pouvoir continuer de travailler avec elle, dans une démarche de complémentarité des espaces éducatifs.

Nous ne sommes pas opposés *a priori* à l'élargissement du comité de pilotage, mais nous ne nous projetons pas encore sur la session 2024.

**Anne CARAYON**

De nombreux sujets peuvent nourrir notre feuille de route. Un dialogue mérite peut-être d'être recréé avec les associations sportives qui ne s'identifient pas forcément comme des associations d'éducation populaire et 2024 peut constituer l'occasion de porter l'éducation populaire dans ce cadre.

Sur la dimension de la complémentarité éducative, le COJ a produit deux rapports pendant la période Covid, un premier sur les PEDT et un second sur le parcours citoyen et la complémentarité éducative entre école et éducation populaire. Nous reprendrons avec plaisir vos préconisations.

S'agissant de votre priorité sur l'emploi, l'une de nos perspectives visait justement à réfléchir aux métiers de l'animation après la remise du rapport du CESE. Il serait intéressant que vous puissiez participer à ces travaux.

**Arnaud TIERCELIN**

Le rapporteur au CESE est le représentant du CNAJEP. Le rapport sur les métiers de la cohésion sociale devrait être voté au mois de juin. Nous serions ravis de pouvoir échanger avec vous sur cette base.

**Léonore MONCOND'HUY**

Merci d'avoir pris le temps pour ce retour sur les Assises de l'éducation populaire.

# Suite des travaux de la commission

## Echanges autour du projet de Feuille de route

### **Anne CARAYON**

Nous avons essayé de retracer nos échanges dans cette feuille de route. Nous souhaiterions prioriser les chantiers et nous fixer des échéances.

Nos travaux s'inscrivent dans un contexte particulier : cinq ans d'expérience du COJ, un impact de la crise sanitaire toujours présent, qui marque l'ensemble des acteurs, un cadre international inquiétant, des objectifs de développement durable et des questions environnementales qu'il ne faut pas oublier, pour lesquels les jeunes se mobilisent fortement et l'année européenne de la jeunesse. Dans ce contexte, nous ajoutons les Assises de l'animation et le comité de filière qui doit se mettre en place.

Deux grands thèmes avaient guidé les travaux précédents : la globalité et la continuité éducative, la nécessaire complémentarité des acteurs sur les territoires d'une part, et des initiatives citoyennes au pouvoir d'agir, restaurer une confiance dans la démocratie, d'autre part, des thèmes que nous avons eu du mal à finaliser.

Il nous a semblé important de nous fixer une feuille de route pour les trois prochaines années avec un chapeau sur la question de l'engagement qui nécessite à notre sens d'être clarifiée, en lien avec le volontariat, le service civique, l'animation volontaire avec le BAFA, le service national universel, etc. Nous souhaiterions également poursuivre les travaux autour des initiatives citoyennes au pouvoir d'agir et prendre en compte les questions de l'environnement, du climat et des travailleurs jeunesse.

### **Joaquim TIMOTEO, INJEP**

Cette feuille de route est déjà extrêmement ambitieuse.

Sur l'engagement, l'INJEP est prête à alimenter votre réflexion en amont. Nous évoquons beaucoup cette question autour de programmes très spécifiques, mais force est de constater que l'engagement ne se développe pas forcément dans des programmes identifiés. Les travaux en cours sur le climat, dont les résultats seront disponibles au 2<sup>nd</sup> semestre montrent bien que les jeunes s'engagent sur ces questions en faveur du climat majoritairement en dehors des dispositifs cités. Il faut donc nuancer la façon dont l'engagement se crée et se déploie sur des territoires nationaux, voire transnationaux sur ces champs.

Je trouve assez peu d'entrées internationales dans le texte. Il faudrait identifier plus clairement cette dimension comparative.

Les travaux sur le service civique et le SNU sont en cours et nous pourrions vous les exposer pour alimenter vos réflexions. Nous sommes également à l'écoute de vos demandes sur le sujet pour les intégrer autant que possible dans les questionnements que nous pourrions déployer par la suite.

Enfin, sur les questions d'engagement en faveur de l'environnement, il faudrait aussi travailler l'éducation à l'environnement. Les structures de l'éducation populaire peuvent participer de l'initiation à l'engagement dans ce champ de l'environnement et du climat.

### **Anne CARAYON**

Je partage vos remarques. Je réintégrerais bien la dimension comparative, ainsi que l'éducation à l'environnement.

A quelle échéance devons-nous exprimer nos demandes pour qu'elles soient intégrées dans vos travaux ?

**Joaquim TIMOTEO**

Nous réalisons une évaluation annuelle sur chaque programme. L'enquête SNU démarrera à la fin de l'été ou en septembre. Je n'ai pas le calendrier en tête pour le service civique, mais je pourrai vous le communiquer. S'agissant d'enquêtes plus qualitatives, nous discutons le programme de travail pour 2023 avec notre conseil scientifique et d'orientation en novembre. Nous recueillons les besoins en septembre/octobre. Une enquête qualitative prend 12 à 14 mois. Il faut donc l'anticiper. Nous pouvons tenter d'intégrer des demandes autant que possible.

**Marion TANNIOU, France Urbaine**

Les membres de France Urbaine reçoivent régulièrement des retours sur la fragmentation des politiques éducatives au niveau des territoires, notamment sur la coopération école et éducation populaire. Ne pourrions-nous pas mener un travail dédié en lien avec les travaux de l'Etat sur la complémentarité et les cités éducatives ? Nous pourrions tirer profit de ces outils émergents pour construire un continuum autour des élèves. Cependant, les éléments de capitalisation et d'évaluation ne sont pas encore évidents à faire remonter.

**Joaquim TIMOTEO**

L'évaluation est en cours

**Pierre MONTAUDON**

Le ministère de l'Education nationale a lancé un appel à manifestations d'intérêt pour construire des territoires éducatifs ruraux qui sont les pendants des cités éducatives.

**Anne CARAYON**

Pour ne pas refaire les travaux sur les PEDT, dans lesquels nous avons entendu les cités éducatives qui se mettaient en place, je me disais que nous pourrions regarder la question de l'éducation à l'environnement à travers le prisme de la complémentarité.

**Marion TANNIOU**

Je m'interrogeais sur le positionnement du COJ en suivi long de certains dispositifs. Des rapports thématiques pointent des éléments à faire progresser, mais ces éléments ne progressent pas forcément. Il faudrait prévoir des temps de rappel pour pousser jusqu'au bout certains dispositifs qui pourraient être efficaces à terme.

**Anne CARAYON**

Vous avez raison. Le rapport du COJ sur les PEDT a été salué à plusieurs reprises par la Secrétaire d'Etat, mais nous ne connaissons pas le sort de nos propositions. Je propose que nous ajoutons un point sur le suivi de nos rapports.

**Marion TANNIOU**

Nous faisons face à l'extrême fragmentation des portages et des actions. Il faut pousser sans cesse à la coopération, des politiques globales. Il s'agissait de maintenir la tension sur ces modèles, sous réserve que ceux-ci soient portés par le COJ. Je peux faire le parallèle avec la démarche SPIE sur le champ de l'insertion. Il existe un enjeu de coopération et de gouvernance partagée. Si nous ne le poussons pas, la fragmentation réapparaît et de nouvelles feuilles de route gouvernementales sont adoptées avec de nouveaux objectifs et de nouveaux dispositifs, de sorte que nous ne parvenons pas à avancer sur le long terme.

**Patrick CHENU**

La feuille de route retrace bien nos échanges. S'agissant de la dimension internationale, nous aurions peut-être intérêt à choisir un angle éducatif qui pourrait nous aider à aborder différentes formes de volontariat.

S'agissant de l'éducation à l'environnement, le pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire a organisé en mars une rencontre « *De l'animation nature à l'éducation à l'environnement* » de 1970 à 1990 et la clôture ouvrirait sur les perspectives actuelles.

La dernière intervention fait écho à des échanges lors des rencontres de Poitiers sur la compétence éducation populaire qui reste une compétence partagée par tous les niveaux, de l'Etat aux villes. Il faut peut-être prendre la question des complémentarités en s'interrogeant sur la façon dont cette compétence éducation populaire vit dans les territoires en complémentarité entre les acteurs publics et les acteurs associatifs.

**Marion TANNIOU**

Chaque activité a tendance à être transformée en compétence. Dès lors, elle devient un objet de concurrence entre acteurs. Nous pouvons considérer que l'approche éducation populaire doit irriguer l'ensemble des politiques publiques sans se traduire pour autant par une compétence en soi.

**Fabien GUICHOU**

Des travaux ont été menés sur les politiques intégrées de jeunesse. Les collectivités territoriales sont fortement questionnées sur la mise en coopération de l'ensemble des acteurs de jeunesse pour éviter un jeu de concurrence.

J'attire votre attention sur le fait que nous allons ouvrir un nouveau mandat politique avec un nouvel exécutif. La commission doit garder des marges de manœuvre pour s'autosaisir à tout moment d'un sujet qui nous interpellerait.

**Pierre MONTAUDON**

Sur les politiques intégrées de jeunesse, le programme d'investissement d'avenir jeunesse arrive à sa fin. Les sept projets se clôtureront progressivement jusqu'en juin 2023 et une évaluation nationale est en cours. Fin 2023 ou début 2024, nous pourrions recevoir les évaluateurs nationaux du PIA et formuler quelques recommandations sur la base de leurs conclusions.

**Anne CARAYON**

Je pense que le COJ doit se fixer de premiers travaux assez courts, avec un avis en juillet ou septembre, afin de porter des propositions rapidement auprès du nouveau gouvernement.

Lors de notre prochaine commission, nous avons prévu une intervention du CESE sur la participation des jeunes. Nous souhaitons aussi une intervention de l'INJEP ou Valérie Becquet sur la définition de l'engagement. Nous serions peut-être amenés à modifier la date, nos intervenants n'étant pas disponibles.

Je commencerais personnellement par le BAFA. Le comité de filière va se mettre en place assez vite. Rendre un avis sur le sujet en juillet pourrait se révéler pertinent, surtout si nous rencontrons à nouveau une pénurie d'animateurs.

**Ahmed HAMADI, CNAF**

Il me paraît très pertinent de commencer par ce sujet, mais il conviendrait de ne pas parler que du BAFA. Le problème vient surtout de la transformation du métier.

**Anne CARAYON**

Il s'agirait d'aborder le BAFA tel qu'il a été posé par les Assises de l'animation, c'est-à-dire comme espace d'engagement. La question du métier serait traitée après la parution du rapport du CESE, début juillet.

**Ahmed HAMADI**

J'entends. Nous ne pouvons cependant pas parler de l'engagement du BAFA, car nous constatons un manque d'animateurs dans le périscolaire, l'extrascolaire, qui n'est pas lié à l'engagement individuel. Le métier a changé et l'engagement est différent. Ce sont des professionnels qui travaillent.

**Anne CARAYON**

Je crois qu'il nous manque des animateurs professionnels, mais aussi des volontaires, des animateurs occasionnels, des jeunes qui s'engagent. Pour nourrir ces travaux, l'Observatoire des vacances, des loisirs, des enfants et des jeunes a conduit une étude qualitative auprès de jeunes qui se sont engagés volontairement pour savoir ce qu'ils avaient vécu. Nous pourrions auditionner l'Observatoire.

**Marion TANNIOU**

Ces séquences peuvent-elles être inaugurées par un élément qui rappellerait le point de vue des jeunes, leur vision de l'engagement, selon qu'ils éprouvent ou non l'envie de s'engager, avant d'engager la démarche, dispositif par dispositif ?

**Myriam COURTEILLE**

Sur ce sujet, il me paraîtrait intéressant d'avoir un contrepoint européen.

**Anne CARAYON**

Je pense qu'il existe de premiers travaux sur les formations dans les autres pays.

**Patrick CHENU**

Je relisais une fiche de l'INJEP de 2020 sur les suites du service civique, notamment en termes de bénévolat. Il me semblerait intéressant que nous puissions comparer les suites des différents dispositifs. Que deviennent les jeunes après le SNU ou le service civique ? Ces dispositifs nourrissent-ils la dynamique démocratique, la gouvernance associative ?

**Sylvain ASCOUËT, FSU**

La fois précédente, j'avais suggéré l'éducation à la paix. L'entre-deux-tours soulève quelques interrogations sur notre devenir commun. Selon le futur Président, le service national universel pourrait prendre une trajectoire extrêmement dangereuse. Le COJ pourrait être amené à tenir des positions politiques fortes dans le contexte. Il me semble que le lien entre engagement et éducation à la paix n'est pas suffisamment marqué dans la feuille de route.

**Anne CARAYON**

Nous pouvons l'inscrire dans notre feuille de route.

**Bénédicte CHARRIER**

Je partage cette position. Les organisations de jeunesse se demandent ce qu'il va advenir de nos structures d'éducation populaire selon les résultats du scrutin. Sur l'éducation à la paix, nous devons faire en sorte que tout ce qui a été entrepris pour qu'elle puisse exister perdure dans le temps.

**Françoise STURBAUT**

Ne pourrions-nous pas faire systématiquement référence à l'éducation à la paix dans toutes les thématiques que nous aborderons, tout comme la notion de solidarité ?

**Anne CARAYON**

Nous avons prévu d'aborder le BAFA et sa place comme « outil » d'engagement. Qu'attendrions-nous de cet avis ? Nous autorisons-nous à réinterroger ce qu'est le BAFA aujourd'hui et à réinventer autre chose ? Devons-nous voir en quoi il permet l'engagement ? Selon l'objectif que l'on se donne, la nature des travaux sera très différente.

**Elsa MARIGNAC**

J'ai préparé le BAFA, mais je n'ai pas réussi à le finaliser. Je ne le considère pas comme un engagement. Le prix et la rémunération constituent des freins. Un job étudiant est plus « rentable ». Les aides pour le passer ne sont pas très nombreuses et la rémunération n'est pas très élevée dans les centres de loisirs et les colonies de vacances.

**Cassandra DUPONT**

J'ai également passé mon BAFA pour en faire un job et je me suis rendu compte par la suite qu'il représente un engagement en soi. Or cet engagement n'est pas mis en avant dès le départ.

**Laure DI FRANCO**

Il faudrait réfléchir sur les questions d'éducation à la paix ou à l'environnement par le biais du BAFA et des autres formes d'engagement. Conserver ces lignes d'horizon permettrait d'éviter de s'enfermer dans l'analyse de dispositifs. Nous devons prendre un peu de hauteur sur ces questions.

**Myriam COURTEILLE**

Les interventions montrent que les jeunes ne choisissent pas le BAFA pour s'engager. Au-delà du dispositif, il faudrait analyser les représentations existant dans la société.

**Anne CARAYON**

Il s'agirait non pas de traiter les dispositifs pour les dispositifs, mais de voir en quoi ils permettent d'aborder les questions de transition écologique, d'éducation à la paix et de solidarité, qui sont nécessaires aujourd'hui dans notre société.

**Marion TANNIOU**

Cet angle d'attaque pose aussi différemment la question de la place des partenaires éducatifs sur un territoire. Si nous analysons l'éducation à la paix ou à l'environnement, nous analyserons des bouts d'initiatives sur différents territoires. Si en revanche nous nous interrogeons sur la façon dont l'éducation contribue à construire une société plus soutenable, nous questionnerons les rapports respectifs de l'éducation nationale avec les partenaires associatifs sur un territoire et l'avis du COJ pourra montrer comment mobiliser davantage les outils de l'éducation nationale et remonter des propositions globales.

**Anne CARAYON**

Nous mettrions ainsi plus l'accent sur l'articulation.

## Conclusion

---

### **Anne CARAYON**

Je vous remercie. Dès que nous aurons une date définitive pour la prochaine séance, nous vous la communiquerons. Si vous en êtes d'accord, nous pourrions aussi décaler le début de réunion à 17 heures pour favoriser la venue des membres étudiants.

*La séance est levée à 16 heures 10.*